



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES

LIVRET A DESTINATION

DES CANDIDATS

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

800m / Tennis de table / Danse

Les candidats trouveront dans ce livret les recommandations et informations utiles au déroulement des épreuves ponctuelles obligatoires.

Mise à jour en Novembre 2024 pour la session 2025

LIVRET CANDIDAT SESSION 2025

EXAMEN PONCTUEL OBLIGATOIRE – CAP

PARTIE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Les textes officiels suivants cadrent l'examen ponctuel obligatoire, pour les élèves qui ne passent pas les épreuves d'Education Physique et Sportive en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

CERTIFICAT d'APTITUDE PROFESSIONNEL

- [Circulaire du 17-7-2020 publiée au Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020](#) relative à l'évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive au certificat d'aptitude professionnelle.
- [Circulaire du 13-09-2024 publiée au Bulletin officiel n°36 du 26 septembre 2024](#) modifiant l'annexe 2 de la circulaire ci-dessus, relative au référentiel national pour l'examen ponctuel terminal –CAP, enseignement commun d'éducation physique et sportive (EPS). **L'épreuve de demi-fond (800m) est modifiée par rapport aux sessions précédentes.**

Les centres d'examen sont placés sous la responsabilité des enseignants nommés par le recteur.

Les candidats doivent se présenter sur le centre d'examen **30 minutes avant l'heure** établie sur la convocation, munis d'une **pièce d'identité avec photo et de leur convocation**. Un candidat qui se présente sans sa pièce d'identité ou sans sa convocation ne peut être admis à passer les épreuves. Le chef de centre peut, **à titre exceptionnel**, lorsque le retard est lié à un évènement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à passer son épreuve.

Une tenue sportive est obligatoire pour passer les épreuves.

Aucun accompagnateur n'est accepté sur les centres d'examen. En cas de perturbation du fonctionnement de l'épreuve, le jury peut exclure un candidat.

Les candidats au CAP **choisissent UNE épreuve** parmi la liste nationale via l'inscription en ligne. Les notes obtenues lors des épreuves ne peuvent être transmises aux candidats et le président du jury est souverain dans la délivrance de la note finale.

En cas d'**inaptitude survenue avant l'épreuve**, le candidat doit envoyer par mail (ce.recdec-eps@ac-montpellier.fr) l'original du certificat médical type que vous trouverez à la fin de ce document. Le certificat médical doit être daté, signé et tamponné par un médecin dans un délai de **3 jours** accompagné de sa convocation. En cas d'**absence** sans présentation d'un certificat médical, la note de zéro sera attribuée au candidat.

Activités :

L'épreuve est choisie parmi les activités suivantes : course de demi-fond, tennis de table et danse. Des précisions pour chacune de ces 3 activités sont apportées ci-après.

PARTIE 2 : PRESENTATION DES EPREUVES

1 / Course de demi-fond

2 / Tennis de Table

3 / Danse

1/ Course de demi-fond

I – DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

- Le candidat réalise un 800 m chronométré à la seconde par un enseignant. La course se réalise en peloton.
- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de 15 à 20 minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est évalué par le jury.
- À l'appel, le candidat indique au jury un temps de référence pour constituer les séries. À l'issue de sa course, le candidat estime son temps à la seconde.
- Pendant sa course, le candidat gère son allure pour essayer de courir la seconde moitié de sa course au moins aussi vite que la première moitié.
- La course se réalise sans montre, ni chronomètre mais un temps de passage est donné par le jury à 400 m.

Règlement : Pour permettre le bon déroulement de l'épreuve, les conditions du rabatement sont matérialisées, rappelées en début d'épreuve, et éventuellement adaptées à la piste. Si le candidat ne se rabat pas au bon moment, une pénalité de 1 point sera appliquée sur sa performance finale.

II – DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

➤ **Accueil et constitution des séries :**

- Appel et présentation de l'épreuve
- À l'appel, le candidat indique un temps de référence au jury, qui constitue les séries.

➤ **Échauffement :**

- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de quinze à vingt minutes avant l'épreuve. Le temps d'échauffement est évalué par le jury.

➤ **Courses :**

- Le candidat réalise un 800 m chronométré à la seconde par un enseignant. La course se réalise en peloton.
- La course se réalise sans montre ni chronomètre, mais un temps de passage est donné par le jury à 400m.
- À l'issue de sa course, le candidat estime son temps à la seconde.

III - PRINCIPE D'ÉVALUATION

Éléments évalués : Attendus de Fin de Lycée Professionnel (AFLP)

- **AFLP :** Produire et répartir intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou pour battre un record.
- **AFLP :** Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.
- **AFLP :** Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d'une performance à une échéance donnée.
- **AFLP :** Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement.

AFLP évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4		
			Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons
AFLP1 – Produire et répartir intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou pour battre un record.	8	Performance maximale												
			0,25	5'11"	4'18"	2	4'39"	3'49"	4	4'11"	3'21"	6	3'50"	2'59"
						2,25	4'35	3'45	4,25	4'08	3'18	6,25	3'48	2'57
			0,5	5'05	4'15	2,5	4'31	3'41	4,5	4'05	3'15	6,75	3'44	2'53
			0,75	5'	4'11	2,75	4'27	3'37	4,75	4'02	3'12	7	3'42	2'51
			1	4'55	4'07	3	4'23	3'33	5	3'59	3'09	7,25	3'40	2'49
			1,25	4'51	4'04	3,25	4'20	3'30	5,25	3'56	3'06	7,5	3'38	2'47
			1,50	4'47	3'59	3,5	4'17	3'27	5,5	3'54	3'03	7,75	3'36	2'45
1,75	4'43"	3'54"	3,75	4'14"	3'24'	5,75	3'52	3'01	8	3'34	2'43"			
AFLP2 – Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.	6	Gestion de l'allure de course	Le temps de la deuxième moitié de course par rapport à la première est :											
			Supérieur à 15" d'écart = 0 pt	Supérieur et compris entre 13 à 15 " d'écart = 1 pt	Supérieur et compris entre 10 à 12" d'écart = 1,5 pt	Supérieur et compris entre 8 à 9" d'écart = 2,5 pts	Supérieur et compris entre 5 à 7" d'écart = 3 pts	Supérieur et compris entre 2 à 4" d'écart = 4 pts	Identique ou supérieur de 1" = 5 pts	Inférieur = 6 pts				
AFLP3 – Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d'une performance à une échéance donnée.	3	Échauffement	Préparation à l'effort absente. 0 à 0,75 pt			Préparation à l'effort incomplète. 1 à 1,5 pt			Préparation à l'effort adaptée. 1,75 à 2,25 pts			Préparation à l'effort : progressive et optimale. 2,5 à 3 pts		
AFLP4 – Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement.	3	Estimation de sa performance	Estimation comprise entre 12 et 14". 0 à 0,75 pt			Estimation comprise entre 9 et 11". 1 à 1,5 pt			Estimation comprise entre 6 et 8". 1,75 à 2,25 pts			Estimation à 5" ou moins. 2,5 à 3 pts		

IV – MATÉRIEL ET CONSEILS DE PRÉPARATION

➤ **Matériel :**

- La participation à l'épreuve nécessite une tenue adaptée : un short, un survêtement et/ou un legging et une paire de baskets appropriée (des runnings)
- Des vestiaires sont à disposition pour se changer
- Il est conseillé de se munir d'une bouteille d'eau
- Attention les montres, les chronomètres sont interdits ainsi que les portables et les écouteurs.

➤ **Concernant l'échauffement qui doit durer 15 à 20', il est conseillé de :**

- Débuter par une course à allure lente
- Réaliser des gammes athlétiques (talons /fesses, montées de genoux, jambes tendues en griffant le sol ...) et finir en accélérations progressives sans aller jusqu'à une vitesse maximale. Ceci peut être répété 2 ou 3 fois.
- Des étirements peuvent être réalisés avant ou après les gammes sur les différents groupes musculaires (quadriceps, ischiojambiers, adducteurs...)
- Cet échauffement doit être adapté à vos sensations de manière à vous sentir prêt à réaliser le 800m dès la fin de celui-ci.

➤ **Autres conseils pratiques :**

- Afin de réussir au mieux cette épreuve plusieurs séances d'entraînement sont à réaliser régulièrement pendant l'année scolaire, avant le jour de l'épreuve, afin d'être confronté aux réalités et difficultés d'un 800 m autant pour l'aspect physique que psychologique.
- Vous devez aussi connaître votre temps au 800 m, ce qui nécessite de l'avoir réalisé plus d'une fois.
- Il est déconseillé de réaliser un 800 mètres avant l'épreuve !
- Il est impératif de s'alimenter correctement afin de pouvoir réaliser l'épreuve dans de bonnes conditions

2/ Tennis de table

I – DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

- L'épreuve consiste en plusieurs rencontres effectuées en simple.
- Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 3 à 4 joueurs de niveau homogène.
- Dans chaque poule, le candidat dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche.
- Les règles essentielles sont celles du tennis de table (voir Annexe)
- Une rencontre se joue en deux sets de 11 points secs (changement de serveur tous les 2 points). Ils sont arbitrés par un joueur de la poule.

II – DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

➤ Présentation (environ 10 minutes)

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Rappels du règlement du Tennis de table.

➤ Échauffement (15 minutes)

- Échauffement général et spécifique, évalué sur 3 points

➤ Classement en groupe de niveau (30 minutes environ)

- Phase de « montante – descendante » dont l'organisation est laissée à la liberté des centres. L'arbitrage est supervisé par les membres du jury dans un esprit formatif pour les candidats sur les points réglementaires. Les deux jurys référents fixent à la fin de cette phase les niveaux de jeu de l'ensemble des candidats.

➤ Évaluation (environ 45 minutes)

- Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres.
- 2 minutes d'échauffement avant chaque match (en complément de l'évaluation initiale de l'échauffement général et spécifique /3points).
- Une rencontre se joue en 2 sets gagnants de 11 points secs.
- Durant toutes les rencontres, l'arbitrage est assuré par les élèves et noté sur 3 points par les jurys.
-

III – PRINCIPE D'ÉVALUATION

- **AFLP 1** : Identifier le déséquilibre adverse et en profiter pour produire rapidement l'action décisive choisie et marquer le point.
- **AFLP 2** : Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marque et mobiliser des moyens de défense pour s'y opposer
- **AFLP 3** : Se préparer et systématiser sa préparation générale et spécifique pour être en pleine possession de ses moyens lors de la confrontation
- **AFLP 4** : Terminer la rencontre et accepter la défaite ou la victoire dans le respect de l'adversaire ; intégrer les règles et s'impliquer dans les rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.

Pour l'AFLP1, les évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées dans la poule.

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP1 – Identifier le déséquilibre adverse et en profiter pour produire rapidement l'action décisive choisie et marquer le point.	8	Le candidat se focalise uniquement sur le renvoi de la balle.	Il recherche la rupture sur les balles favorables non provoquées.	Il recherche la mise en difficulté dès le service et produit des attaques sur la plupart des balles.	Il construit la rupture sur plusieurs coups.
		Gain des matchs 0 ----- 1,5 pt	Gain des matchs 2 ----- 3,5 pts	Gain des matchs 4 ----- 6 pts	Gain des matchs 6,5 ----- 8 pts
AFLP2 – Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marque et mobiliser des moyens de défense pour s'y opposer.	6	<ul style="list-style-type: none"> Le service est une simple mise en jeu et reste aléatoire. Le jeu d'attaque est lent, les balles sont majoritairement frappées à plat vers le haut et ne favorisent pas les occasions de marque. La défense est inefficace, le joueur, souvent immobile, est dépassé sur les balles excentrées ou accélérées. <p>0 à 1 pt</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le service est assuré et joué plat. L'attaque se résume à des gestes explosifs, peu assurés. Le candidat défend en réagissant tardivement et sans remplacement. La continuité est rarement assurée sur balle accélérée. <p>1,5 à 2,5 pts</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le service est varié en direction, souvent tendu, mais sans effet réel. L'attaque est assurée sur les balles faciles et variées en direction. La défense est assurée par une bonne mobilité et un début de remplacement. <p>3 à 4,5 pts</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat produit des effets au service et parfois en cours d'échange. Le geste d'attaque est fluide et contrôlé, puissant ou placé. La défense permet la continuité du jeu sur une ou plusieurs attaques successives. <p>5 à 6 pts</p>
AFLP3 – Se préparer et systématiser sa préparation générale et spécifique pour être en pleine possession de ses moyens lors de la confrontation.	3	Absence d'échauffement ou échauffement inefficace.	Le candidat s'échauffe de façon succincte et incomplète.	Le candidat met en place une routine d'échauffement ancrée sur la reproduction d'un modèle.	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat individualise son échauffement Il utilise ce moment pour identifier les caractéristiques de l'adversaire. <p>3 points</p>

IV - MATÉRIEL et CONSEILS DE PRÉPARATION

➤ Matériel :

- Le candidat doit se présenter avec une tenue de sport adéquate (chaussures de sport lacées et vêtements adaptés).
- Le candidat pourra jouer avec sa raquette personnelle sous réserve qu'elle soit réglementaire.

➤ Avant de se présenter à l'épreuve, nous conseillons :

- Que les candidats pratiquent l'activité Tennis de table contre des joueurs de profils différents pour être capables d'adapter leur jeu le jour de l'épreuve.
- Que les candidats s'approprient le règlement et se préparent à diriger un match dans le rôle d'arbitre. Voir le règlement simplifié en annexe 3.

ANNEXE TENNIS DE TABLE - RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ

Tirage au sort et décompte des points

- Tirage au sort pour le choix du serveur et du camp.
- Un set se déroule en 11 points **secs**.
- Le match se joue en 2 sets gagnants.
- 2 services chacun en alternance

Le service

- Le serveur doit se placer derrière la table.
- La balle est présentée dans la paume main ouverte.
- La balle doit être lancée verticalement avant d'être frappée.
- Le point est engagé dès que la balle est lancée.
- La balle doit toucher son camp puis le camp adverse.
- Une balle qui touche le filet au service et tombe dans le camp adverse est annoncée « balle à remettre ».
- Le joueur doit resservir autant de fois que cela se produit.

Déroulement de la partie

Je perds le point si :

- Je ne renvoie pas la balle sur la 1/2 table adverse.
- La balle de mon adversaire fait 2 rebonds sur ma 1/2 table.
- Je reprends la balle de volée au-dessus de ma 1/2 table.
- Je pose la main libre sur la table pendant le jeu.

L'échange se poursuit si :

- La balle touche le filet et/ou son montant, avant de rebondir sur la 1/2 table adverse.
- La balle touche la 1/2 table adverse sans passer les montants du filet.
- La balle touche un bord de table.

3/ Danse

I – DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

- L'épreuve de danse consiste en la présentation d'une chorégraphie individuelle d'une durée comprise entre 1'30 et 2'. Cette chorégraphie fait suite à un temps de préparation de 15 à 20 minutes, faisant partie de l'épreuve.
- Dimension de l'espace scénique : **8 mètres sur 10 mètres** (salle de danse ou gymnase)

II – DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- **Accueil et présentation :**
 - Lors de l'accueil des candidats, le jury vérifie la pièce d'identité et constitue l'ordre de passage.
 - Il précise le déroulement de l'épreuve et vérifie tous les supports musicaux.
 - Le support musical, s'il existe, est transmis par clé USB **au format MP3 OU WAVE (seul le fichier contenant la musique devra être sur la clé)** La durée de montage ne dépassera pas le temps imparti.
- **Échauffement :**
 - Le candidat dispose d'un temps de préparation de **15 à 20'**, pendant lequel il sera observé par le jury.
- **Présentation de la chorégraphie :**
 - La présentation d'une composition chorégraphique **individuelle** préparée par le candidat en amont qui doit durer entre **1'30 et 2'**.
 - **Afin d'orienter la lecture du jury, une fiche de présentation de votre composition chorégraphique vous sera proposée, elle n'est pas obligatoire et ne sera pas notée.**

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP1 – S’engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d’une intention.	8	Le candidat cherche à « faire vite » pour s’exposer le moins longtemps possible. 0 à 1,5 pt	Le candidat agit pour lui-même plus qu’il n’exprime. Il assume difficilement le regard des spectateurs. 2 à 3,5 pts	Le candidat organise sa prestation pour « faire bien » en assumant de façon souvent neutre sa présence face aux spectateurs. Il récite avec application ce qu’il a appris. 4 à 6 pts	Le candidat agit pour exprimer. Il interprète son propos et tente de capter l’attention du spectateur. 6,5 à 8 pts
AFLP2 – Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.	6	La motricité reste usuelle, caricaturale voire mimée, « au service » d’un projet absent ou confus.	La motricité s’éloigne du quotidien mais comporte des approximations, une tonicité mal régulée, des déséquilibres mal maîtrisés... au service d’un projet inégal. 1,5 à 2,5 pts	La motricité s’enrichit grâce à des variations intentionnelles de formes, de temps, d’énergie, d’espace au service d’un projet simple, organisé avec une intention lisible. 3 à 4,5 pts	La motricité est porteuse de sens et d’émotion. Elle sert l’intention en évoquant le propos choisi. La prestation devient originale en utilisant une motricité expressive fluide et maîtrisée au service d’un projet épuré et structuré, symbolique. 5 à 6 pts
AFLP3 – Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée.	3	Préparation absente, à peine esquissée ou inadaptée. 0 à 0,5 pt	Préparation partielle et succincte ou « copiée ». 1 point	Préparation complète et autonome. 2 points	Préparation structurée, générale et spécifique avec prise de repères dans l’espace et répétition des passages importants. 3 points
AFLP4 – Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré.	3	Candidat concentré partiellement. Scénario non prévu ou confus. Oublis marqués. 0 à 0,5 pt	Candidat momentanément déconcentré. Scénario sans surprise et monocorde. Oublis visibles. 1 point	Candidat concentré sur son exécution. Scénario construit autour d’un propos qui s’enrichit de contraste. Oublis possibles rattrapés rapidement. 2 points	Candidat concentré sur son interprétation. Scénario construit pour capter et maintenir l’intérêt du spectateur. Prestation mémorisée. Déroulement fluide. 3 points
		Une pénalité de 1 point est attribuée aux prestations dépassant de 10 secondes (en + ou en -) l’exigence de durée (1'30 à 2')			

IV - MATÉRIEL ET CONSEILS DE PRÉPARATION

➤ Matériel :

- **La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.** Il y a possibilité de proposer un costume en lien avec la composition chorégraphique. Attention : danser en chaussettes est interdit par mesure de sécurité/ chaussures tolérées si adaptées à l'usage sur tapis de scène ou parquet.
- Les accessoires sont autorisés mais **l'utilisation d'eau, sable, farine, confettis...feu est INTERDITE !** La scène doit être propre après le passage de chaque candidat.
- Le temps de montage et de démontage d'un éventuel décor ne doit pas dépasser 1 min
- Des vestiaires sont à disposition pour se changer

Attention : Les téléphones portables seront récupérés à l'arrivée au moment de l'appel, et restitués à la fin de l'épreuve (en même temps que la carte d'identité, les convocations, et la clé USB) ils doivent être éteints pendant toute la durée de l'épreuve et aucun contact avec l'extérieur ou entre les candidats n'est autorisé. Le téléphone portable n'étant pas autorisé dans la salle d'examen, **il ne pourra en aucun cas servir de support pour la diffusion du montage musical.**

➤ Conseils de préparation :

- Il est conseillé de préparer sa chorégraphie sur un temps long de plusieurs semaines.
- De plus, se filmer à l'aide d'une tablette peut permettre aux candidats d'observer les points positifs et négatifs de la prestation au regard des attentes et éventuellement l'ajuster.
- Le fait de présenter sa prestation à d'autres personnes permettrait aux candidats de se rapprocher des conditions réelles de l'épreuve.
- Les candidats peuvent s'appuyer sur différents styles de danse (classique, contemporain, hip-hop...) à condition qu'ils soient au service du propos artistique.

ANNEXE DANSE : FICHE DE PRÉSENTATION DE LA CHORÉGRAPHIE

Afin d'orienter la lecture du jury, cette fiche de présentation de votre composition chorégraphique vous est proposée, elle n'est pas obligatoire et ne sera pas notée.

Nom du candidat :

TITRE DE LA CHORÉGRAPHIE (facultatif) :

SI SUPPORT SONORE CHOISI (titre et références) :
Quel est votre projet chorégraphique et artistique ?

Comment avez-vous composé votre chorégraphie ? (Démarche, procédés de composition)

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE PARTIELLE OU TOTALE À LA PRATIQUE DE L'EPS

Les circulaires n° 2019-129 du 26-9-19, du 29-12-20 et du 17-7-20 rappellent que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. De nombreuses épreuves adaptées existent pour pallier une inaptitude partielle ou un handicap.

L'**aptitude partielle** permet la pratique des activités physiques, avec adaptation. L'**inaptitude totale** n'autorise pas la pratique des activités physiques, mais ne dispense pas de présence au cours. La **dispense** de présence à un cours d'EPS est un droit accordé exclusivement par le chef d'établissement.

Pour favoriser la santé de l'élève, il convient de préserver l'activité physique même en présence de restrictions médicales. Le professeur d'EPS ou des écoles a toute compétence pour adapter son cours, les contenus, les évaluations aux possibilités et ressources réelles de l'élève.

Je soussigné(e) , docteur(e) en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève né(e) le / / scolarisé(e) en classe de au collège / lycée (nom de l'établissement) à (ville) et avoir constaté que son état de santé entraîne :

Ci-après, cocher et compléter les champs adéquats. Remplir le plus précisément possible ce certificat : il permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer, pour pallier une aptitude partielle ou un handicap selon les capacités citées, une des épreuves adaptées existantes (exemples : augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, ...) ou une activité de substitution.

EPREUVES CHOISIES par le candidat à l'inscription (2 pour le baccalauréat – 1 seule pour le CAP) : Demi-fond (800m) Tennis de table Danse

UNE APTITUDE PARTIELLE À LA PRATIQUE DE L'EPS :

du / / au / / inclus.

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève en : Demi-fond (800m) Tennis de table Danse

1. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique :

- FONCTIONS : marcher courir sauter lancer lever porter

Précisions

- DOSAGE DE L'EFFORT : intense et bref prolongé (durée limitée à)

Arrêt ponctuel de l'activité dès signe : d'essoufflement de fatigue de douleur

Précisions :

- ADAPTATIONS DE L'ACTIVITÉ :

Adaptation suivant conditions climatiques (pollution, froid sec,...)

Adaptations pour la gestion du temps de l'espace des interactions sociales des consignes

Adaptations pour troubles de l'équilibre, de la coordination de la concentration autres

Précisions :

Remarques pouvant aider l'enseignant d'EPS à la mise en place d'activités adaptées (Danse / Tennis de table / 800m demi-fond)

UNE INAPTITUDE TOTALE À LA PRATIQUE DE L'EPS :

du / / au / / inclus.

En cas de non production d'un nouveau certificat, à l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'EPS. Les médecins de santé scolaire sont destinataires des certificats médicaux délivrés lorsqu'une inaptitude est prononcée pour une durée supérieure à trois mois consécutifs ou cumulés.

Fait à le / /

Cachet et signature médecin prescripteur